



**Promotion
Santé**
Île-de-France

AGIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ : DE LA PRODUCTION À L'UTILISATION DES DONNÉES PROBANTES

Livret d'accueil de la journée régionale
26 mars 2024



Promotion Santé Ile-de-France
34 Rue Villiers de L'Isle Adam, 75020 Paris
<https://www.promotion-sante-idf.fr/>



À l'Auberge de jeunesse Paris Yves Robert
20 esplanade Nathalie Sarraute, Paris
18ème

Que ce soit pour permettre aux acteurs d'agir et de se saisir des modes d'action les plus prometteurs, ou pour permettre aux décideurs de construire des politiques publiques pertinentes, l'un des enjeux de la promotion de la santé est de s'appuyer sur des **données probantes**.

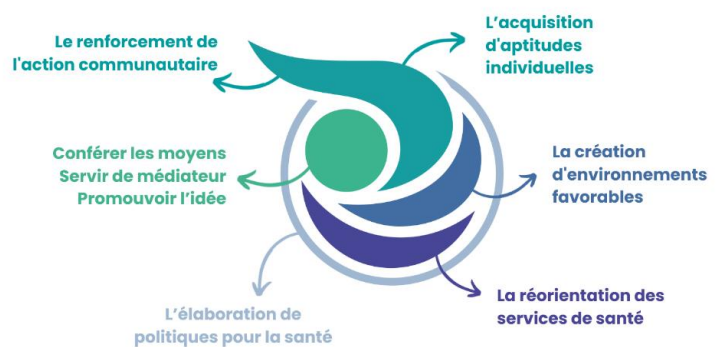
Plusieurs questions se posent alors pour les acteurs : comment sont-elles produites et par qui ? Comment les utiliser pour agir en promotion de la santé ? Quels obstacles se dressent devant les acteurs pour produire et utiliser ces données probantes ? Quels rôles peuvent-ils jouer ?

Cette journée a pour but de favoriser **les rencontres et les échanges** sur les questions relatives à l'usage des données probantes en promotion de la santé : de leur production à leur appropriation, en passant par leur diffusion.

Les données probantes en promotion de la santé : de quoi parle-t-on ?

La promotion de la santé est inscrite dans la **charte d'Ottawa**, texte fondateur et de référence en promotion de la santé, comme « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci » (OMS, 1986).

En proposant un **cadre d'intervention** à travers cinq principes complémentaires, la promotion de la santé s'inscrit dans une approche écosystémique qui met l'accent sur les interactions complexes entre les personnes, les groupes et leurs environnements physiques, sociaux et politiques.



Les données probantes en santé publique sont définies comme « un processus d'intégration de preuves issues de la recherche scientifique et de la pratique pour améliorer la santé des populations » [[Evidence-Based Public Health 2017. Vanagas G. et al., 2017](#) – article en anglais].

Dans ce processus, ces données probantes proviennent de **formes de connaissances variées**, à la fois issues de la recherche et de l'expérience : les connaissances scientifiques issues de différentes disciplines (sociologie, économie, sciences politiques, épidémiologie, sciences de l'éducation, psychologie, etc.) ; les connaissances expérientielles issues des pratiques professionnelles ; les connaissances expérientielles et les caractéristiques des personnes concernées. Les données probantes existent justement à l'articulation de ces connaissances [[Note pédagogique les données probantes en promotion de la santé. Fédération Promotion Santé \(anciennement FNES\), 2022](#)].

Il s'agit de mettre en synergie « les preuves existantes (ce que l'on estime qui peut marcher), l'expertise des acteurs pour les choisir et les appliquer (ce que les acteurs vont faire de ces preuves), et les caractéristiques de la population cible de l'intervention » [[Transfert et partage de connaissances en santé publique : réflexions sur les composantes d'un dispositif national en France. Cambon L., et François Alla F., 2013](#)].



Ces différentes formes de connaissances sont complémentaires : la recherche fournit des outils et des méthodes pour évaluer l'efficacité des interventions tandis que le savoir-faire des professionnels permet de déterminer la forme des interventions et les adaptations nécessaires de ces interventions aux contextes. Plus concrètement, il est intéressant de consulter et de croiser différents types de ressources : revues de la littérature, articles scientifiques, rapports, guides de pratiques validés, évaluation et capitalisation d'interventions et savoirs issus de l'expérience des professionnels et des publics.

A quoi servent les données probantes ?

La prise de décision fondée sur les données probantes est devenue un critère primordial de qualité des projets de promotion de la santé [[Réflexions et perspectives concernant l'evidence-based health promotion dans le contexte français. Cambon L. et al., 2010](#) – article payant]. La pratique fondée sur les données probantes est reconnue comme un moyen d'améliorer l'efficacité, la crédibilité et la transférabilité des interventions de prévention et de promotion de la santé [[Implanter des interventions fondées sur les données probantes pour développer les compétences psychosociales des enfants et des parents : enjeux et méthodes. Béatrice Lamboy B., 2018](#)].

- Produire de la connaissance sur ces interventions est un enjeu fondamental pour mettre en évidence l'efficacité de ces programmes. Cela permet aussi de justifier les investissements et la dépense publique.
- Le développement des données probantes permet de mieux comprendre ce qui fonctionne pour améliorer la santé globale des individus et des populations, et d'améliorer la qualité des interventions.
- Ces données permettent aussi d'identifier les leviers pour leur transférabilité dans d'autres contextes. La transférabilité est la mesure dans laquelle le résultat d'une intervention dans un contexte donné peut être atteint dans un autre contexte [[Santé des populations : conjuguer données scientifiques et savoirs issus de l'expérience. Santé publique France, 2021](#)].

Quelles stratégies pour faciliter l'utilisation des données probantes en pratique ? / Les enjeux d'utilisation des données probantes

Accroître la production de données probantes utiles pour la pratique

La majorité des données produites aujourd'hui sont des données probantes observationnelles qui portent sur les problèmes de santé et leurs facteurs de risque, alors que les données probantes susceptibles d'intéresser le plus les acteurs de la prévention et promotion de la santé sont les données probantes sur les facteurs de protection et sur les interventions. Pour pallier à ces freins majeurs, les problématiques de recherche devraient être co-construites avec les acteurs de la prévention et

promotion de la santé (PPS), qu'ils soient professionnels de terrain, responsables de structures ou décideurs. Les recherches interventionnelles doivent être plus nombreuses ; elles devraient diversifier leurs objets d'étude (facteurs d'efficacité, d'implantation...) et accorder plus de place aux questions de validité externe (résultats en situation naturelle).

Mettre en forme et à disposition des praticiens les données probantes

Des structures et des professionnels pourraient être clairement dédiés à ce travail de transfert des données probantes vers les acteurs de la PPS. Des documents de synthèse, des référentiels et des lignes directrices pourraient être produits en fonction des acteurs ciblés.

Mettre à disposition les interventions probantes et faciliter leur appropriation

Les interventions probantes devraient pouvoir être identifiées et identifiables par tous les acteurs. Le catalogue des interventions probantes et prometteuses en prévention et promotion de la santé de Santé publique France poursuit cet objectif de recension et de présentation. La mise en œuvre de ces interventions probantes nécessite aussi un accompagnement (formation, coaching, assistance technique, mise en réseau entre pairs) de la part des « milieux et acteurs du transfert » afin de permettre une appropriation solide et durable par les praticiens.

Cette journée envisage de donner des pistes de réponses à ces grands enjeux, en lien avec les pratiques de promotion de la santé.

Pour en savoir plus sur les données probantes, sur le site de Promotion Santé Île-de-France :



[Données probantes en promotion de la santé](#)



[Bibliographie de la journée régionale](#)